



Circulaire n° 5120 du 16/01/2015

Modifications à la circulaire n° 5063 du 17/11/2014

Formation initiale des chefs d'établissement – Volet propre à l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Demande d'inscription

Réseaux et niveaux concernés

Fédération Wallonie- Bruxelles

Libre subventionné
 libre confessionnel
 libre non confessionnel

Officiel subventionné

Niveaux : tous

Type de circulaire

Circulaire administrative

Circulaire informative

Période de validité

A partir du

Du au

Documents à renvoyer

Oui

Date limite

Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Formations, Directeurs

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements d'enseignement obligatoire et de promotion sociale organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

- Aux Directeurs des Centres de dépaysement et de plein air ;

- Au Directeur du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

- Au Directeur du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

- Aux Directeurs des internats autonomes de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Signataire

Ministre / Colette DUPONT, directrice générale a.i.
Administration : Direction générale des personnels de l'Enseignement organisé par la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière

Nom et prénom	Téléphone	Email
Ilham CHOUGRANI	02/413.33.72	ilham.chougrani@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Nicolas LIJNEN	02/413.31.84	nicolas.lijnen@cfwb.be

Objet : Organisation de la formation initiale des directeurs – Volet propre à l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Par la présente, j’ai l’honneur de vous informer que l’organisation du module pédagogique de la formation à la fonction de chef d’établissement propre à l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles est postposée au troisième trimestre de l’année 2015. **Elle débutera le mercredi 23 septembre 2015 pour se terminer le vendredi 5 février 2016 sauf cas de force majeure.**

La première séance d’information sera organisée pour l’ensemble des candidats au C.A.F. de Tihange (1, La Neuville, 4500 TIHANGE-HUY), le **16 septembre 2015**. La séance se déroulera de 16h30 à 18h30.

Cette réorganisation a pour but de permettre aux candidats qui n’auraient pas encore suivi la formation visant à acquérir les compétences de l’axe pédagogique et éducatif commune à tous les réseaux de s’inscrire à ladite formation sur le site de l’Institut de la Formation en cours de Carrière. Avoir suivi prioritairement cette dernière permet en effet de mieux appréhender les compétences spécifiques en matière pédagogique et éducative propres à l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. L’Institut de la Formation en cours de Carrière vous propose ainsi près de 18 formations relevant de l’axe pédagogique et éducatif en divers lieux pour les différents niveaux d’enseignement entre janvier et septembre 2015.

Ce module pédagogique propre à la Fédération Wallonie-Bruxelles comprend 30 heures de formation et sera organisé par l’Institut d’Enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Fléron - Chênée – Jupille. Les formations se dérouleront au Centre d’Autoformation et de formation continuée de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (1, La Neuville, 4500 TIHANGE-HUY) ainsi qu’au Centre de Dépaysement et de plein air (232, rue Omer Thiriar à SAINT-VAAST (LA LOUVIERE)).

Les membres du personnel qui souhaitent prendre part à ces formations sont invités à renvoyer par pli recommandé **pour le 10 mars 2015 au plus tard**, le formulaire en annexe 1, à l’adresse suivante :

**Direction générale des Personnel de l’enseignement organisé
par la Fédération Wallonie Bruxelles
44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles
Bureau 3^E 325**

Les membres du personnel remplissant les conditions de participation seront convoqués par courrier à cette séance obligatoire qui fait partie intégrante du module de formation.

Les candidats ayant déjà envoyé le formulaire d’inscription en réponse à la circulaire n° 5063 du 17/11/2014 **ne doivent pas renvoyer le formulaire** annexé à la présente et conservent le bénéfice de leur demande d’inscription préalable.

J’attire également votre attention sur le fait que l’inscription aux formations suppose l’introduction préalable d’une demande de participation sur le site de l’Institut de la Formation en cours de Carrière (<http://www.ifc.cfwb.be/>). J’invite donc les membres du personnel n’ayant pas encore accompli cette démarche et qui souhaitent participer aux formations du **volet propre à l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles**, à introduire cette demande dans les meilleurs délais.

Demande de dispense

Les candidats qui souhaitent solliciter une dispense pour le suivi et la certification d’un module de la formation, notamment parce qu’ils ont suivi et réussi d’autres formations similaires, doivent envoyer le formulaire joint en annexe 2 dûment complété et accompagné de tout document probant à l’adresse susmentionnée.

Tout renseignement complémentaire au sujet de cette circulaire peut être obtenu auprès de Mme CHOUGRANI Ilham (02/413.33.72, ilham.chougrani@cfwb.be) ou de M. LIJNEN Nicolas (02/413.31.84, nicolas.lijnen@cfwb.be).

Je vous saurais gré de bien vouloir porter cette circulaire à la connaissance de l'ensemble des membres de votre personnel susceptibles d'être intéressés par les formations précitées.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration.

Colette DUPONT
Directrice générale a.i.

Annexe n°1

FORMATION DES CHEFS D'ETABLISSEMENT PROPRE AU RESEAU ORGANISE PAR
LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

**MODULE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF
DEMANDE D'INSCRIPTION**

NOM
Prénom
Domicilié à
Matricule
GSM
Téléphone
Adresse mail

Souhaite s'inscrire au module pédagogique de la formation à la fonction de chef d'établissement propre au réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Date :

Signature

Annexe n°2

Demande de dispense en application de l'article 26, § 2 du décret du 02/02/2007 fixant le statut des directeurs

Demande de dispense

Je soussigné

Nom :

Prénom :

Matricule :

Domicilié.....sollicite la dispense du suivi et de l'épreuve du module pédagogique de la formation à la fonction de chef d'établissement propre à l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Je joins en annexe tout document de nature à fonder ma demande de dispense.

Date :

Signature